



Cher-e collègue,

Vous avez été ou vous allez être convoqué pour participer à des réunions sur la mise en place des nouveaux protocoles d'évaluation au BAC. Cela se fait dans un climat troublé par la façon dont les textes officiels ont été réalisés et, bien entendu, par leur contenu. L'institution n'a parfois même pas osé se présenter face à la profession et a préféré organiser une « conférence virtuelle ». Tout ceci dans un contexte de lutte à la fois contre les réformes des retraites et des lycées, sur lesquelles le ministre enchaîne provocations sur provocations.

La dernière enquête que nous avons réalisée au premier trimestre auprès des enseignants d'EPS révèle l'opposition quasi unanime (94,2%) à la perte d'exigence, l'augmentation des inégalités entre les établissements qui en résulteront, et, clairement, le refus des nouveaux textes.

C'est dans cette tension que l'institution demande aux équipes de renvoyer les protocoles avec des dates butoir qui varient en fonction des académies, ajoutant ici ou là une pression irresponsable et intolérable sur les collègues qui, rappelons-le, doivent être concentrés prioritairement sur les enseignements et les évaluations du moment ! Les élèves d'aujourd'hui méritent qu'on ne leur préfère pas ceux de demain... Tout ça pour une réforme dont le bricolage idéologique est patent !

Remise à plat des textes et refus de la pression

Le SNEP-FSU appelle la profession à ne pas faire remonter les protocoles demandés par l'institution **avant le lundi 8 juin** (une fois le bac 2020 terminé, les notes remontées). La pression dans certaines académies est inacceptable. Elle met artificiellement les équipes dans l'urgence, ce qui génère souffrances, tensions et finalement perte de sens du métier qui devient plus administratif que pédagogique...

Utilisons les référentiels par APSA déjà existants à partir desquels on a toujours travaillé

Les référentiels nationaux actuels, devraient ensuite être la base de la proposition à rendre par les équipes en l'absence d'avancée satisfaisante sur la circulaire. C'est la seule façon de ne pas perdre le « commun » (qu'il fallait améliorer et non détruire) qui a constitué la culture professionnelle de ces dernières années.

La contestation de la profession est forte, elle revendique :

- Un retour à des exigences définies nationalement par APSA, à partir d'un travail à grande échelle pour faire le bilan des anciens référentiels et proposer des améliorations qui fassent consensus.
- Une répartition des points qui redonne toute sa place à l'évaluation de la « motricité » et qui consolide l'identité « corporelle » de la discipline.
- Un CCF qui ne se confond pas avec un contrôle continu local, synonyme d'inégalités, avec une organisation réalisable et des critères objectifs.
- Une évaluation qui garantit l'égalité de tous les élèves face à l'examen sur l'ensemble du territoire.

Les Bureaux académiques du SNEP-FSU vont solliciter une rencontre avec les Rectrices, Recteurs et les IPR. Le SNEP-FSU national va écrire au ministre et au comité de suivi de la Réforme du lycée afin que la circulaire et l'arrêté du CCF soit modifiés pour la session 2021, tout comme viennent de l'être par ailleurs les programmes de Lettres et d'Anglais (ce qui prouve en la matière que quand on veut, on peut !)

Enfin le SNEP appelle les collègues à s'investir dans les actions collectives et solidaires contre la réforme du Bac avec les E3C. [L'intersyndicale](#), traitée par JM Blanquer de « minorités radicalisées antidémocratiques et antirépublicaines » sur France Inter le 19/01, s'est prononcée contre la tenue de ces contrôles, indignes, tant l'impréparation est évidente.